

PIGNANS

Bulletin municipal 2026



ZOOM

Une nouvelle équipe élections 2026

page 4

Vie Municipale

page 3 à 8

100 premiers jours d'action | Budget 2026 | Modernisation de la mairie ...

Travaux et cadre de vie

page 9 à 12

Fin de chantier | Le domaine de Berthoire | Fauche tardive ...

Sécurité

page 13

La vidéoprotection ...

Jeunesse et éducation

page 14 à 17

Petite enfance | CMJ | Espace de loisirs | Leï Jouine ...

Vie locale et associations

page 18 à 19

Essor économique | Subvention des associations ...

Social et santé

page 20 à 21

Nouvelle professionnelle de santé | CCAS | Plan canicule ...

Événementiel et loisirs

page 22 à 26

Pignans Plage | Un bel été à Pignans | Féeries de Noël | Fête de la châtaigne ...



Mairie de Pignans
7 place de la Mairie
83790 Pignans



04 94 13 54 90
accueil@pignans.fr



Du lundi au vendredi
8h30-12h
14h30-17h

pignans
Village au cœur du Var

informations utiles



Mairie de Pignans

7 place de la Mairie 83790 Pignans
Du lundi au vendredi 8h30-12h | 14h30-17h
☎ 04 94 13 54 90

- ▶ Urbanisme
Sur RDV le mardi de 8h30 à 12h
- ▶ État civil
Fermé les mercredis après-midi
Sur rendez-vous les mardis, et vendredis après-midi

France services

27, place Mazel
Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h | 13h à 17h
Le samedi : 8h30 à 12h
☎ 04 94 23 23 24

Service des cartes d'identité et passeports

Sur rendez-vous uniquement

▶ <https://rendezvousonline.fr/alias/pignans-83790>

☎ NUMÉROS D'URGENCE

112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne

15 SAMU : LE SERVICE D'AIDE MÉDICALE D'URGENCE

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale

17 POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite une intervention immédiate de la police

18 SAPEURS POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident et obtenir leur intervention rapide

114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Numéro accessible par fax et SMS

115 URGENCES SOCIALES

Pour être à l'abri, avoir un hébergement d'urgence (Samu social)



Domaine de Berthoire

Le domaine de Berthoire est ouvert toute l'année* avec des horaires qui varient au fil des saisons.

***Fermeture en cas de grands vents ou intempéries.**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
10h-17h			8h30-18h		

Juillet	Août	Sept.	Octobre	Novembre	Décembre
8h30-21h30		8h30-18h	10h-17h		

Le mot du maire



Fernand Brun

Maire de Pignans

Vice président chargé
de la jeunesse de la solidarité
et de la santé

Chères Pignantaises, Chers Pignantais,
Mes chers amis,

Bien qu'une centaine de jours soit déjà passé depuis les élections municipales, je tiens avec beaucoup d'émotion, de gratitude, et d'humilité à vous remercier pour votre confiance renouvelée.

Vous avez ainsi donné un mandat clair à l'ensemble des nouveaux conseillers municipaux qui m'accompagne.

Je tiens à rendre hommage à ceux qui ont œuvré pendant ces 6 dernières années et qui ne sont plus dans l'équipe. Ainsi, ce sont 9 nouveaux conseillers qui sont intégrés dans la majorité constituée par la liste "L'Important c'est Toujours Pignans".

Après ce moment fort que constituent ces élections municipales, c'est maintenant la réalisation des promesses que nous avons faites.

Vous constaterez dans ce bulletin, qu'après 100 jours, notre envie de servir au mieux les intérêts de notre village a été réalisée.

Ce n'est évidemment qu'un début. Nous connaissons vos préoccupations, que vous avez exprimées pendant la campagne et que vous continuez à partager avec nous. Notre équipe reste à votre écoute, déterminée à agir avec vous et pour vous.

Beaucoup de vos demandes viennent de votre environnement immédiat : la voirie, la propreté, la sécurité. Ces sujets ne doivent pas nous empêcher de continuer à créer, ou améliorer les infrastructures et entretenir notre riche patrimoine.

Il nous faut aussi préserver notre environnement et faire vivre Pignans, au travers de son tissu associatif, de ses nombreuses entreprises, et de tout l'investissement de nos élus.

Continuons ensemble, main dans la main, à faire vivre les valeurs de solidarité, de respect et de progrès qui font la force de notre beau village.

*Jeze assure' de mon engagement
et de celle de mon équipe
Fidèlement*





VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

mandat 2026-2032



Fernand Brun
Maire de Pignans



Fabienne Scotto
1^{ère} adjointe
Administration générale
Protocole
Festivités



Patrick Rossi
2^e adjoint
Travaux
Environnement
Réseaux



Karine Dupont
3^e adjointe
Finances
Urbanisme
Condition animale



Célestin Camara
4^e adjoint
Vie citoyenne
Mobilités
Commerces



Martine Thierry
5^e adjointe
Jeunesse
Solidarités
Santé



David Huret
6^e adjoint
Vie associative
Sports
Culture



**Mélissia
Nicodemo**



**Noël
Rabiller**



**Nathalie
Dumas**



**Jean
Giacomazzo**



**Nathalie
Finistrosa**



**Fabien
Ferrari**



**Anne-Marie
Bigel**



**Jacques
Tassy**



**Catherine
Martinet**



**Jean-Luc
Seignobos**



**Valérie
Troisi**



**Joris
Fombelle**



**Rachel
Rouaud**



**Laurent
Frelier**



**Marie
Gravier**



100 PREMIERS JOURS D'ACTION

au service des habitants

Le 29 juin 2026, cent jours après leur installation, les membres du conseil municipal de Pignans ont déjà engagé plusieurs actions concrètes afin d'améliorer le cadre de vie des habitants, renforcer la proximité avec les citoyens et moderniser les équipements communaux.

Cette première étape du mandat témoigne d'une volonté forte : agir rapidement, efficacement et durablement pour répondre aux attentes des Pignantais.

Des équipements améliorés pour le quotidien des habitants

Parmi les premières réalisations majeures figure la remise en place définitive du boulodrome, lieu emblématique de convivialité et de partage pour les amateurs de pétanque et l'ensemble des habitants attachés à la vie locale.

Afin de faciliter le stationnement et d'améliorer l'accueil dans le centre du village, l'extension du parking de la Pigne a également été engagée. Cette opération permet d'apporter une réponse concrète aux besoins croissants de mobilité et de circulation.

Le chemin du Carry a également été intégralement refait.

Une commune plus proche et plus sûre

La municipalité a également souhaité renforcer la sécurité et le lien entre habitants avec le déploiement du dispositif de participation citoyenne, en partenariat avec la gendarmerie du Luc. Ce dispositif vise à développer la vigilance solidaire, prévenir les actes de délinquance et favoriser une meilleure coopération entre les citoyens et les forces de l'ordre.

Dans le même esprit d'engagement au service des familles et de la jeunesse, la commune a officiellement déposé sa candidature au label « Village Ami des Enfants » porté par l'UNICEF. Cette démarche traduit l'ambition de faire de Pignans une commune toujours plus attentive au bien-être, à l'épanouissement et à la place des enfants dans la vie locale.

Une mairie modernisée pour un meilleur accueil du public

Les travaux d'amélioration de l'Hôtel de Ville ont également débuté afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux agents municipaux et un accueil plus qualitatif aux administrés.

Plusieurs aménagements ont ainsi été réalisés :

- création de bureaux mieux insonorisés ;
- rénovation des sols ;
- modernisation de l'éclairage avec l'installation de LED.

Prochainement, l'accueil de la mairie sera également valorisé par une nouvelle entrée côté porte en bois.

Une dynamique engagée pour l'avenir

Ces cent premiers jours illustrent la volonté du conseil municipal d'inscrire son action dans le concret, la proximité et l'efficacité. De nombreux autres projets sont d'ores et déjà en préparation afin de poursuivre la transformation et la valorisation de Pignans au bénéfice de tous ses habitants.





VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Un projet rigoureux et réaliste

Lors du conseil municipal, le budget primitif 2026 a été adopté. La municipalité s'engage dans une gestion financière rigoureuse afin d'assurer le développement harmonieux du territoire.

Le budget 2026 se veut réaliste : il garantit la continuité de tous les services publics sans augmentation des impôts locaux, tout en maintenant un haut niveau de prestations à la population.

0% d'augmentation
des impôts communaux
depuis 2020

73 agents
maintenus au service
de la commune

2 labels
de qualité obtenus
Village fleuri - Participation citoyenne

5.5M€
un budget
de fonctionnement maîtrisé

Le budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2026 s'élève à **5 514 080 €**, permettant d'assurer la continuité des services publics sans augmentation des impôts locaux.

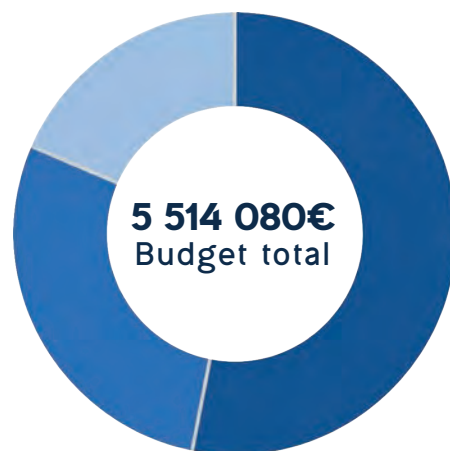
Les services à la population continuent d'être développés : démarches dématérialisées, labellisation AFNOR de l'agence France Services, village fleuri, participation citoyenne et label UNICEF avec le service jeunesse.

Dépenses de personnel

Premier poste budgétaire : **2 920 700 €**, soit 53,13 % du budget. Cette enveloppe garantit le maintien des 73 agents, notamment les ATSEM en maternelle, l'aide aux devoirs, les activités périscolaires FOL et l'ouverture de la Maison des Jeunes dans le bâtiment Leï Jouine.

Charges générales

Les charges générales atteignent **1 562 125 €** (+10,04 % par rapport à 2025), principalement en raison de la maintenance des bâtiments. Des économies ont été réalisées en contrepartie sur d'autres postes.



- Personnel 53,13 % – 2 920 700 €
- Charges générales 28,3 % – 1 562 125 €
- Autres charges 18,6 % – 1 031 255 €

Optimisation des dépenses 2026

- Nouveau marché électricité : économie de **30 000 € / an**
- Renégociation des contrats informatique & télécoms
- Investissements des 3 dernières années : baisse significative sur l'électricité et le carburant
- Maintien de l'ensemble des services municipaux sans dégradation des prestations

Dotations budgétaires 2026

60 000€
Ecoles

45 €/enfant
110 €/classe (papeterie) / 50 €/classe (sport)
Savoir rouler / Pignans Plage

90 000€
Festivités

16 manifestations
2 feux d'artifice
(14 juillet & fête locale)





BUDGET 2026

Des investissements pour l'avenir

Les principales opérations d'investissement 2026 concernent des équipements essentiels pour la population. L'entretien et la modernisation des infrastructures restent une priorité absolue du mandat.

200 000€ VOIRIES

Cette enveloppe garantit un réseau routier plus sûr et mieux entretenu. Les efforts 2026 seront concentrés sur trois axes prioritaires :

Rue Saint-Esprit - prise en charge par le Département

2 tiers de la Rue Recluse - prise en charge par la Commune

Grande Rue - prise en charge par le Département

180 000€ ÉCLAIRAGE PUBLIC

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Modernisation de l'éclairage public en LED sur l'ensemble de la commune. Le nouveau marché d'électricité génère déjà une économie de + 30 000 € / an.

Les investissements des 3 dernières années ont permis de réduire significativement la consommation d'électricité et de carburant.

État du réseau communal

(suivi depuis fin 2021, voies communales et départementales)

► Bon état		73% → 85%
► À surveiller		15% → 9.5%
► Mauvais état		11.5% → 5.5%

Décembre 2021 → Juin 2026

AUTRES PROJETS D'INVESTISSEMENT

- Parking du boudrome
- City stade et espace de loisirs Lei Jouine
- Modernisation, accessibilité et agencement de l'Hôtel de Ville
- Remise à niveau et extension de la vidéoprotection



Mars 2026
Parking de la Pigne
Création de 60 places



Mai 2026
Travaux de l'hôtel de ville
Modernisation des bureaux



Juin à Octobre 2026
Travaux de voirie
Restauration des rues



Novembre 2026
Travaux de l'hôtel de ville
Réception du chantier





MODERNISATION DES BUREAUX

Vers un service public toujours plus accessible

Afin d'offrir un service public toujours plus efficace et qualitatif, la municipalité a engagé au mois de mai des travaux de réaménagement au sein de l'Hôtel de Ville.

Ils répondent à un double objectif : améliorer l'accueil des administrés tout en offrant aux agents municipaux un environnement de travail plus fonctionnel, confortable et respectueux des exigences de confidentialité.

Au fil des années, les espaces de travail étaient devenus moins adaptés à l'évolution des missions administratives et à l'augmentation des échanges avec le public.

L'organisation des bureaux, le stockage des dossiers et la configuration de l'accueil ne permettaient plus de garantir des conditions optimales pour recevoir les habitants.

Les travaux engagés depuis mai permettent une réorganisation complète des espaces : bureaux repensés, mobilier moderne et ergonomique, rangements adaptés et meilleure circulation au sein des locaux.

Une attention particulière a été portée à la confidentialité des échanges, les démarches administratives impliquant souvent la communication d'informations personnelles. Grâce à la nouvelle organisation, les entretiens peuvent désormais se dérouler dans de meilleures conditions, garantissant discrétion et respect de la vie privée.

Le confort des agents a également constitué une priorité : un cadre mieux organisé, plus lumineux et plus apaisant contribue directement à l'efficacité du service rendu et valorise le travail des équipes municipales.

Les travaux se poursuivront cet été afin de climatiser les bureaux restants, d'améliorer l'accessibilité et de maintenir l'accueil principal par la porte en bois.

La municipalité remercie les agents pour leur implication durant cette période, ainsi que les administrés pour leur compréhension.

Ces aménagements constituent un investissement durable au service de tous.

LÉGALISATION DE SIGNATURE

Désormais sur rendez-vous

Les demandes de légalisation de signature se font désormais uniquement sur rendez-vous en mairie.

Ce service est réservé aux personnes domiciliées sur la commune.

La personne concernée par le document doit se présenter avec :

- une pièce d'identité en cours de validité
- un justificatif de domicile
- le document à légaliser, dans son intégralité

Le document doit être non signé : la signature s'effectue obligatoirement sur place, devant l'officier d'état civil.

La légalisation de signature peut être refusée dans certains cas, notamment :

- si le document est rédigé dans une langue étrangère
- s'il concerne un acte relevant du notariat ou d'une procédure judiciaire
- si une autre autorité est compétente (notaire, autorité consulaire, etc.)

Pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil de la mairie au 04 94 13 54 90





FIN DE CHANTIER

Chemin du Carry

Des travaux ont été réalisés sur le chemin du Carry au mois de mars. Ils ont permis une remise à niveau globale des infrastructures, avec des interventions à la fois sur les réseaux enterrés et sur la chaussée.



Les travaux ont porté sur :

- la **rénovation** du réseau d'eau potable, afin d'améliorer la distribution et la fiabilité de la ressource
- la **modernisation** du réseau d'assainissement, garantissant de meilleures performances environnementales
- le **renforcement** de la gestion des eaux pluviales, pour limiter les risques de ruissellement
- la **réfection** complète de la chaussée, avec la pose d'un nouvel enrobé

Au total, ce sont **200 mètres linéaires de voirie** qui ont été intégralement réhabilités.

Les travaux ont été réalisés par Veolia :

- **80 995,14€** pour la partie eau potable,
- **69 278,16€** pour la partie assainissement, entièrement prise en charge dans le cadre de la performance des réseaux.

La partie voirie assurée par Eiffage représente un coût de **35 945,90€**.

Avec cette opération, la commune poursuit ses efforts pour :

- améliorer la qualité des infrastructures ;
- renforcer la sécurité et le confort des usagers ;
- garantir une gestion durable des réseaux et des eaux pluviales.



**La mairie
investit ici
pour
votre
confort**



 **www.pignans.fr**

TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT

Stationnements du Pré des Aires

Dans le cadre de l'amélioration du stationnement sur notre commune, des travaux d'agrandissement des parkings du Pré des Aires ont été réalisés en mars 2026.

Ils ont permis la création de 60 nouvelles places réparties de la manière suivante :

- ➔ 12 places supplémentaires sur le parking du bas
- ➔ 32 places aménagées sur l'emplacement de l'ancien boulodrome,
- ➔ 16 places en épi sur le parking du haut

Le coût total de l'opération s'élève à **77 446 €**. Grâce à l'obtention d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) à hauteur de 80 %, soit 61 957 €, **la participation nette de la commune est de 15 489 €**.



LE DOMAINE DE BERTHOIRE

Un lieu valorisé et accessible

Le domaine de Berthoire est ouvert toute l'année (fermeture en cas de grands vents ou intempéries) avec des horaires qui varient au fil des saisons.

Dans le cadre de la valorisation du domaine, des travaux d'aménagement ont été réalisés afin d'améliorer les cheminements et l'accueil du public.

Cette opération, d'un coût total de **91 974,93 €**, a bénéficié du soutien financier du **Département du Var**, à hauteur de **50 000 €**.



LE DÉPARTEMENT

Ces aménagements s'accompagnent également de l'installation de **toilettes sèches**, ainsi que de **nichoirs et d'hôtels à insectes**, accompagnés d'une **signalétique dédiée**, dans une démarche de **sensibilisation à la préservation de la biodiversité** et de respect de l'environnement.

Entrée gratuite toute l'année :

- ➔ de janvier à mars: 10h à 17h
- ➔ d'avril à juin : 8h30 à 18h
- ➔ de juillet à août: 8h30 à 21h30
- ➔ septembre : 8h30 à 18h
- ➔ d'octobre à décembre: 10h à 17h



TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

Au service de l'enfance, du confort et de la sécurité

La commune poursuit son engagement en faveur de l'enfance, du cadre de vie et de la sécurité des établissements scolaires, à travers plusieurs actions récemment menées.

À la crèche municipale, des travaux de rénovation de la façade ont été réalisés. Cette intervention permet de redonner un aspect plus soigné et accueillant au bâtiment, tout en contribuant à l'embellissement du patrimoine communal.



À l'école Jean Giono, les agents des services techniques procèdent à la mise en place de brise-vues, sous la forme de panneaux tressés. Cette intervention vise à protéger les élèves et le personnel en limitant la visibilité depuis l'extérieur.



Par ailleurs, dans un souci constant de sécurité, le PPMS - Plan Particulier de Mise en Sûreté a été activé dans les trois écoles de la commune. Désormais, l'ensemble des établissements est équipé du système d'alerte Bodet. Dispositif cofinancé par l'État via le Fond Interministeriel de Prévention de la Délinquance à hauteur de 15 109€ sur les 30 218€ investis par la commune.

En cas d'intrusion ou d'événement majeur (risque naturel, technologique ou situation exceptionnelle), les alarmes se déclenchent automatiquement, permettant d'avertir simultanément l'ensemble de l'établissement et de mettre en œuvre sans délai les consignes de sécurité prévues.

Grâce à ces équipements, les conditions de réactivité et de coordination sont renforcées, garantissant une meilleure protection des élèves et des équipes éducatives.

À travers ces réalisations, la municipalité réaffirme sa volonté d'investir durablement dans des équipements modernes, fonctionnels et sécurisés, au service du bien-être des enfants, du confort des usagers et de la qualité du cadre de vie communal.



VIDÉOPROTECTION

Un dispositif complètement renouvelé

Après une année de diagnostic approfondi des installations existantes jugées obsolètes et inadaptées aux besoins réels de la commune, la municipalité a lancé un marché public ambitieux pour remettre à niveau et étendre le système de vidéoprotection.

Un projet financé grâce à des partenariats solides

Le coût total de l'opération s'élève à **249 162,19 €**, réparti entre deux prestataires : PRIME pour 49 282,50 € et Degreane Citeos pour 199 879,69 €.

Grâce à la mobilisation de la municipalité auprès de ses partenaires institutionnels, la Région Sud a accordé une subvention de **100 000 €** et le Département du Var une participation de **99 329,75 €**, limitant considérablement la charge sur le budget communal.

Un dispositif moderne et performant

Le nouveau système comprend **25 points de visionnage et 54 caméras**, dont des caméras de lecture de plaques d'immatriculation pour les infractions routières et des caméras infrarouges pour une surveillance nocturne efficace.

Les sites stratégiques sont couverts : les entrées Est et Ouest de la commune, les écoles, l'église, le secteur Berthoire, le quartier Azan, le parking de la gare, les points d'apport volontaire, et le secteur Rossima.

Le réseau est désormais entièrement sécurisé grâce à une installation câblée en fibre optique couvrant l'ensemble du village. Cette technologie garantit une connexion stable, cryptée et insensible aux interférences.

Le nouveau Centre de Supervision Urbain (CSU) permet un visionnage instantané des images. Le serveur de stockage sur onduleur assure la continuité du système même en cas de coupure de courant, et les enregistrements sont conservés 28 jours minimum.

La police municipale à vos côtés

Composée de 4 policiers municipaux et d'une secrétaire dédiée, la police municipale de Pignans effectue des patrouilles toute la semaine. Les agents, formés et équipés, sont joignables au 06 77 09 23 49.



PARTICIPATION CITOYENNE

Agissez pour la sécurité du village !

Le dispositif Participation Citoyenne, mis en place avec la gendarmerie du Luc, poursuit son déploiement sur la commune. Une réunion s'est tenue le 18 mai dernier afin de finaliser ses modalités de fonctionnement : canaux de communication, règles d'échange et rôle des référents de quartier. Ce dispositif repose sur l'implication de citoyens volontaires, en lien avec les élus et les forces de l'ordre, pour renforcer la vigilance et favoriser la circulation d'informations utiles – dans un cadre strictement encadré et complémentaire de l'action des services de sécurité.





PETITE ENFANCE

Recensement

Dans le cadre de la mise en œuvre du Service public de la petite enfance, la commune souhaite mieux connaître les besoins des familles ayant de jeunes enfants ou un projet de naissance à Pignans.

Un formulaire est disponible au service jeunesse de l'hôtel de ville et à l'adresse : <https://www.pignans.fr/petite-enfance/>



BONS D'ACHAT

Rentrée scolaire 2026-2027

Les bons d'achat de fournitures scolaires pour 2026-2027 pour les personnes domiciliées sur la commune seront à retirer en mairie à partir du **mardi 1^{er} septembre jusqu'au vendredi 18 décembre 2026** sur présentation d'un justificatif.

Collège et lycée

➔ Collège : pour les élèves de 6^e à 3^e : **Bon d'achat de 25€**

➔ Lycée : pour les élèves de 2^{de} à T^{le} (Bac, CAP, BEP) : **Bon d'achat de 35€**

✦ Justificatif à fournir : carnet de liaison de l'année scolaire en cours (2026-2027) ou un certificat de scolarité

Post-bac

Étudiants en faculté ou en écoles, BTS, DUT : **Bon d'achat de 45€**

✦ Justificatif à fournir : un certificat de scolarité

Ces bons d'achat sont valables 12 mois dans les magasins Carrefour Market de Pignans, Leclerc du Luc-en-Provence, et Intermarché de Carnoules.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les nouveaux élus

Ils s'appellent Lou, Serena, Maylane, Tom, Lisandro, Louis et Hugo et depuis mi-2025, ils ont été élus par « leurs pairs » pour représenter la jeunesse au village. Ils sont en CM1 ou CM2, et ont reçu leur écharpe et leur kit des mains de M. le Maire et de Mme la Sous-Préfète le 18 juin.

Présents aux cérémonies patriotiques et aux événements communaux, ils ont l'opportunité de s'impliquer activement dans la vie citoyenne de leur village et apprennent également à présenter leurs idées et à échanger sur les projets.

Avec cette nouvelle équipe élue en 2025, Pignans confirme sa volonté d'associer les jeunes habitants à la vie de la commune et de leur permettre de devenir de véritables acteurs du territoire.





REPAS DES FÊTES DANS LES ÉCOLES

Une réussite qui perdure

Les repas dans les écoles continuent pour une quatrième année. Ils sont organisés à l'occasion des fêtes des grands-mères, grands-pères, des mères, pères, et rencontrent toujours un franc succès.

Pour participer au tirage au sort, il suffit de compléter le formulaire dès sa publication par la mairie.

Repas de la Fête	Date	Formulaire à déposer	Tirage au sort
des grands-pères	5 octobre 2026	24 septembre	25 septembre
des grands-mères	8 mars 2027	25 février	26 février
des mères	31 mai 2027	20 mai	21 mai
des pères	21 juin 2027	10 juin	11 juin



Photos prises lors du repas de la fête des grands-mères le 2 mars 2026

SAVOIR ROULER À VÉLO

Le dispositif continue dans les écoles

Au mois de mai, les enfants des écoles ont pu participer à 4 sessions du programme "Savoir Rouler à Vélo" à Berthoire. Depuis plusieurs années, la mairie de Pignans s'engage aux côtés des écoles pour accompagner les enfants vers plus d'autonomie, de sécurité et de confiance dans leurs déplacements à vélo. Ce projet s'inscrit dans le PEDT (Projet Éducatif Territorial) de la commune.

Ce dispositif concerne toutes les classes de CM2 et permet aux élèves de préparer l'obtention du "permis Savoir Rouler".

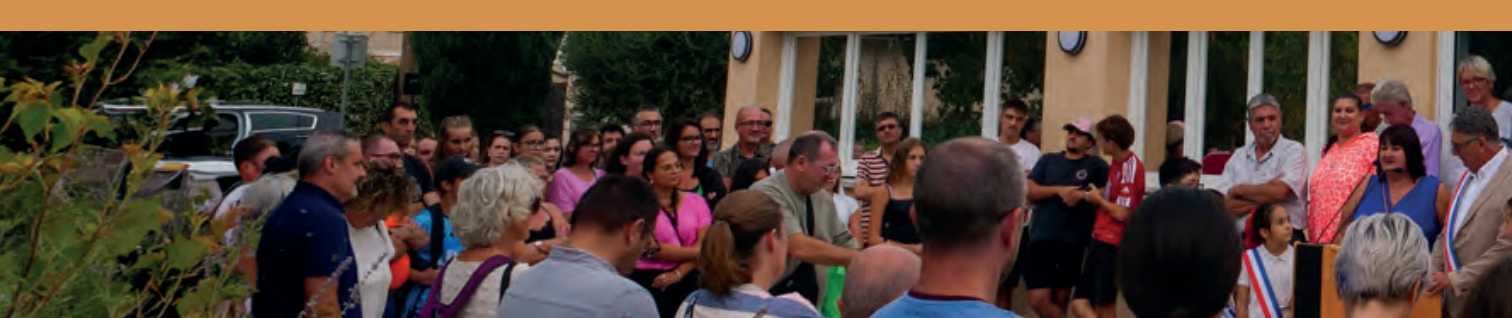
Le programme, lancé au niveau national, vise à permettre aux enfants de :

- ➔ savoir circuler seuls à vélo, sans roulettes
- ➔ connaître et respecter les règles de circulation
- ➔ être capables de se déplacer en situation réelle, notamment sur la voie publique

Le projet est mené en partenariat avec l'association "Roule de source", labellisée par les services académiques.

Côté financement, la communauté de communes Cœur du Var prend en charge une classe par an et par école, tandis que la commune finance l'ensemble des autres classes.





LE BÂTIMENT LEÏ JOUINE

Un lieu dédié à la jeunesse

Avec la rénovation et l'extension de l'ancien bâtiment BCPA (Bâtiment Communal du Pré des Aires), inauguré le 29 août 2025, la commune s'est dotée d'un équipement dédié à la jeunesse désormais nommé "Leï Jouine". Ce bâtiment accueille aujourd'hui le coin des pitchouns et la Maison des jeunes, et constitue le cœur d'un espace de loisirs plus large, aménagé pour les enfants, les adolescents et les familles.



L'ESPACE DE LOISIRS LEÏ JOUINE

Un espace partagé, convivial et intergénérationnel

Depuis la rénovation du bâtiment, l'aire de jeux a été ouverte avec la suppression des clôtures et des haies. Cette transformation permet aujourd'hui de profiter d'un espace complet, plus accessible et plus agréable.

L'ensemble de l'espace de loisirs Leï Jouine comprend désormais :

- une aire de jeux pour enfants,
- un city stade rénové,
- une table multijeux,
- une table de ping-pong,
- des cheminements facilités (notamment vers le potager pédagogique)

Les travaux de l'aire de jeux s'inscrivent dans l'aménagement de l'**espace de loisirs Leï Jouine**. Ils ont permis le remplacement et l'installation de nouveaux jeux, la rénovation des équipements existants ainsi que la sécurisation des espaces.

Le coût des travaux pour l'aire de jeux s'élève à 29 590 €, avec une participation du Département au titre du fonds d'initiative cantonale (canton du Luc-en-Provence) à hauteur de 19 000 €, soit un reste à charge de 10 590 € pour la commune.

De nouveaux aménagements végétaux viendront compléter le site, et l'installation de voiles d'ombrage est actuellement à l'étude.



UN ESPACE POUR TOUS LES ÂGES

De la petite enfance à l'adolescence

Leï Jouine et ses abords accueillent plusieurs usages : la Maison des jeunes, qui propose des activités et du matériel pour les adolescents.

Le coin des pitchouns, destiné aux enfants de 0 à 6 ans, est animé notamment par les associations Jardin Soleil et Au Pays des Petits Bouts, qui œuvrent en faveur de l'éveil et du développement des plus jeunes.

Le potager géré par Jardin Soleil, désormais plus accessible, permet aux enfants de découvrir de nouvelles espèces végétales.





La rénovation du city stade permet aujourd'hui une pratique sportive dans de meilleures conditions, dans un espace sécurisé. Le coût des travaux du city stade et des deux tables (ping-pong et multijeu) s'élève à 27 030 €, avec une participation de la communauté de communes Cœur du Var à hauteur de 50 %, soit 13 515 €. **Le montant restant à la charge de la commune est de 13 515 €.**

L'ensemble des installations a été pensé pour favoriser les usages libres, tout en maintenant une cohabitation équilibrée entre les différents publics.

Pour garantir un usage serein de l'espace de loisirs, le site placé sous vidéoprotection (voir l'article page 13), il est important de respecter quelques règles essentielles :

- ➔ les vélos et trottinettes sont interdits dans l'enceinte, afin d'éviter tout risque pour les plus jeunes,
- ➔ le site est partagé avec des activités encadrées : chacun doit veiller à préserver son bon fonctionnement,
- ➔ il est interdit de fumer et de vapoter,
- ➔ les chiens sont interdits (sauf assistance),
- ➔ les enfants sont sous la responsabilité des accompagnants.

Avec Leï Jouine et son espace de loisirs, la commune met à disposition un équipement conçu pour durer et évoluer. Son bon fonctionnement repose aussi sur l'implication de chacun.

Cet espace est le vôtre : prenez-en soin !

LA MAISON DES JEUNES

Une saison riche en découvertes

La Maison des jeunes poursuit ses activités avec un projet de court métrage, ainsi que de nombreuses animations : jeux, activités sportives et temps d'échange. Les jeunes ont notamment bénéficié du témoignage de Soukaina, de la Villa Lucie, venue partager son quotidien avec son handicap. La saison a également été rythmée par plusieurs soirées à thème (blind test, laser game, bal costumé, quiz) et des sorties variées : bowling, musée océanographique de Monaco, Parc Spirou dans la région avignonnaise, ou encore le FestiJeunes organisé par la communauté de communes Cœur du Var. Ils participeront aussi à la Pool Party de la commune le 24 juillet prochain.

Cette année, les jeunes franchissent un nouveau cap en organisant leur premier Loto, le samedi 20 juin à 18h, place des écoles. Une initiative qui leur permettra de financer un voyage.



CÉRÉMONIE DES DIPLÔMÉS 2026

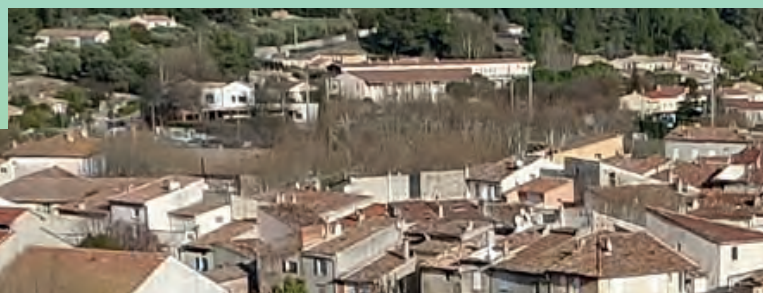
La commune célèbre ses jeunes diplômés

Vous êtes Pignantais et avez obtenu un diplôme cette année ? (Brevet, BAC, BTS, DUT, CAP...)

La municipalité vous félicite et vous invite à la cérémonie des diplômés le samedi 5 septembre 2026, pour célébrer votre réussite.

➔ Pour vous inscrire, envoyez un mail à je-l'ai-eu@pignans.fr avec : nom, prénom, date de naissance, justificatif de domicile, téléphone, adresse mail et preuve du diplôme.





ESSOR ÉCONOMIQUE

De nouvelles enseignes sur la commune

Ces derniers mois, plusieurs nouveaux commerces ont ouvert leurs portes, redonnant de l'animation à nos rues et élargissant l'offre proposée aux habitants.

Les gourmands ont désormais leur adresse : **La Récrée Gourmande** a investi le centre ancien avec un espace aussi chaleureux qu'appétissant, qui s'impose déjà comme un lieu de convivialité et de plaisir partagé.

Place des Armistices, la boutique **Mille et Une Vies** propose une belle alternative à la mode traditionnelle : du prêt-à-porter de seconde main soigneusement sélectionné, des articles neufs, et des créations artisanales locales – le tout pour femmes, hommes, enfants et bébés. Une adresse qui conjugue style, accessibilité et consommation responsable.

Très attendue par de nombreux pignantais, **La Boucherie de Pignans** installée dans la zone de la Lauve complète l'offre alimentaire de proximité.

Au-delà des inaugurations, ces ouvertures témoignent d'une dynamique encourageante : des emplois créés, des services renforcés, et des entrepreneurs qui font le pari de Pignans.

La municipalité leur souhaite chaleureusement la bienvenue et leur adresse tous ses vœux de réussite.



Mille et une vies



LA RESSOURCERIE DE PIGNANS

Vers une ouverture progressive

La Ressourcerie Cœur du Var, située à côté de la déchèterie dans la zone de la Lauve, a ouvert partiellement ses portes depuis le samedi 11 avril 2026.

Cette ouverture s'inscrit dans une phase transitoire, dans l'attente de l'accord du CDIAE permettant l'intégration des salariés en insertion et le fonctionnement complet du site.

Malgré ce fonctionnement progressif, vous pouvez déjà y déposer des objets et acheter des articles dans la boutique.

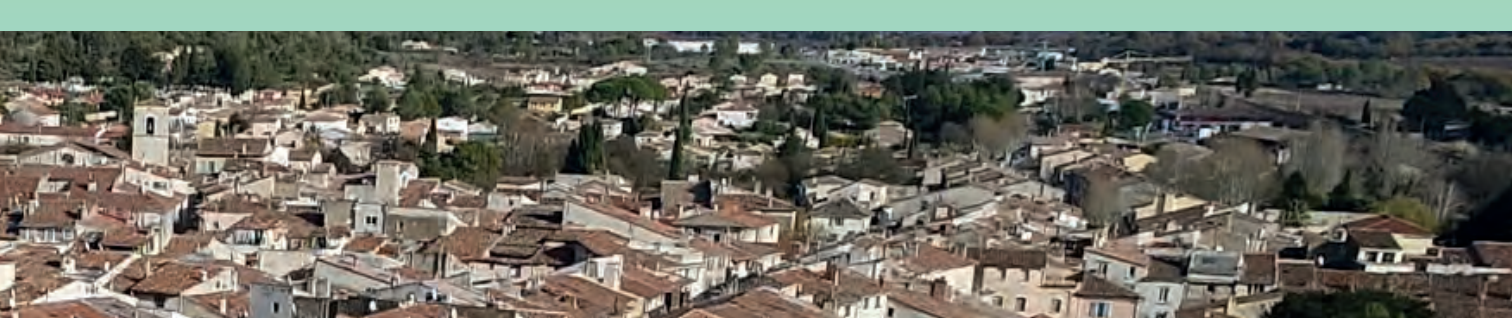
Cette ressourcerie permet de donner une seconde vie aux objets (mobilier, électroménager, vêtements, etc.) grâce à la collecte, la réparation et la revente à prix accessible. Elle s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire à l'échelle du territoire.

Les horaires actuels sont les suivants :

- ➔ Mercredi : 9h-12h / 13h-17h
- ➔ Samedi : 10h-18h (en continu).

L'ouverture complète interviendra une fois l'ensemble des autorisations obtenues et les équipes en insertion déployées.





SALLE POLYVALENTE BERTHOIRE

Travaux de rénovation de la cuisine

La salle polyvalente dispose désormais d'une cuisine entièrement rénovée, pensée pour répondre aux besoins des nombreuses associations qui utilisent régulièrement ce lieu pour leurs événements, réunions, repas conviviaux et manifestations locales.

Cette rénovation apporte un véritable confort d'utilisation grâce à des équipements modernes, fonctionnels et plus adaptés aux usages collectifs. Les nouveaux espaces de travail, les plans de préparation optimisés ainsi que les réfrigérateurs de grande capacité permettent une organisation plus fluide lors des événements accueillant du public.

Avec cette modernisation, la commune réaffirme son soutien au tissu associatif et sa volonté de proposer des équipements de qualité accessibles à tous. Cette nouvelle cuisine contribuera à renforcer la convivialité et à faciliter l'organisation des nombreuses activités qui rythment la vie de la salle polyvalente tout au long de l'année.



LES ASSOCIATIONS DE PIGNANS

Piliers de la vie locale

Lors du vote du budget primitif 2026, la municipalité a reconduit son soutien financier aux associations locales en attribuant un total de 80 950€ de subventions à plusieurs d'entre elles pour leurs projets sur la commune. L'investissement des bénévoles est précieux et les domaines d'action, nombreux et variés.

Que ce soit dans le domaine culturel, sportif, social ou patrimonial, les associations contribuent chaque jour à la vie et à l'attractivité de Pignans. La commune les remercie chaleureusement pour leur engagement.

Demandes de subvention 2027

Comme l'année dernière, les associations souhaitant bénéficier d'une subvention pour l'année 2027 pourront déposer leur demande de novembre 2026 jusqu'au début de janvier 2027.

Ces subventions visent à soutenir financièrement les activités d'intérêt général proposées par les associations, en complément de la mise à disposition de locaux, de matériel et de logistique pour leurs événements.

Quelques rappels

- ➔ Pour toutes vos demandes, merci d'utiliser uniquement l'adresse mail dédiée : associations@pignans.fr
- ➔ Le logo officiel de la commune doit obligatoirement figurer sur toutes vos publications et affichages.
- ➔ Toute demande concernant l'organisation d'une manifestation, du matériel ou autre doit être adressée le plus tôt possible, et au minimum un mois avant l'événement.



prochain forum des associations
samedi 5 septembre 2026
dans le parc du domaine de Berthoire

PROFESSIONNELLE DE SANTÉ

Ouverture d'un cabinet d'orthophonie

Nous sommes heureux d'accueillir une nouvelle professionnelle de santé. Orthophoniste depuis 10 ans, Madame Abellonio s'installera au 1^{er} juillet dans le local municipal de la Grande Rue (en face de la Police Municipale) pour accompagner les enfants et adolescents dans les rééducations du langage oral et écrit, ainsi que dans les troubles de l'oralité alimentaire, et les adultes présentant des troubles de la voix et de la déglutition, grâce à sa spécialisation en laryngo-phoniatry. Cette installation contribue à renforcer l'offre de soins à Pignans. Prise de rendez-vous : <https://perfactive.fr/list/marie-abellonio-2>



BOX MÉDICALE

Bilan positif après un an de fonctionnement

Le jeudi 30 avril, Martine Thierry, adjointe déléguée à la santé, accueillait Sébastien Touchais, directeur de la société Tesson, à l'occasion d'une journée portes ouvertes de la box médicale.

Cette rencontre a été l'occasion de présenter les outils de télémédecine disponibles dans ce cabinet de téléconsultation autonome, inauguré officiellement le 29 mars 2025. D'autres communes intéressées par ce dispositif ont également pu le découvrir, tandis que la municipalité a pu faire le point sur cette première année positive de fonctionnement :

▶ Plus de 520 rendez-vous ont d'ores et déjà été réalisés

Rappelons que Pignans a été la première commune de la région à installer un tel équipement.

La box est accessible sur le parking des Cliquesses 7 j/ 7 (sauf jours fériés) : Pour prendre rendez-vous : laboxmedicale.com/mairie/83790



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nouveaux membres du bureau

Le CCAS a été renouvelé à l'occasion du nouveau mandat municipal.

Acteur essentiel de la solidarité locale, il œuvre au quotidien en faveur des personnes âgées, des familles et des habitants en difficulté.

Il est composé de membres engagés dans la vie communale : Patrick ARCUCCI, Anne-Marie BIGEL, Fernand BRUN, Pierre CARLI, Isabelle DELOR, Danielle DURANDO, Marie-France GACNIK, Magali LAQUIEVRE, Noël RABILLER, Marion RETAILLEAU, Patrick ROSSI, Fabienne SCOTTO et Martine THIERRY.

Tout au long de l'année, le CCAS organise de nombreuses sorties et événements à destination des habitants. Parmi les temps forts de cette année : une journée à la Foire de Marseille le 29 septembre 2025, une sortie à L'Isle-sur-la-Sorgue le 12 juin 2026, ainsi que la Semaine Bleue, qui s'est déroulée du 6 au 12 octobre 2025. Cette dernière a proposé diverses activités (marche, yoga, une journée intercommunale aux Sigües, et un repas-spectacle de clôture au Billardier) et sera reconduite cette année. Le repas de Noël 2025, quant à lui, a rassemblé plus de 300 personnes !

Prochaine date à ne pas manquer : le super loto du 4 juillet sur la place des écoles. Le CCAS est ouvert du mardi au vendredi, sur rendez-vous.

Pour toutes vos questions, réservations ou demandes d'information : 04 94 23 23 24 ou ccas@pignans.fr



NOËL DU CCAS 2026

Colis ou repas pour nos aînés

Le CCAS de Pignans reconduira en décembre 2026 son traditionnel repas de Noël, un rendez-vous convivial toujours très attendu par nos aînés. Ce moment de partage sera l'occasion de se retrouver autour d'un repas festif à la salle Berthoire.

Le CCAS fait évoluer les modalités pour cette édition 2026

Cette année, chaque bénéficiaire devra choisir entre l'une ou l'autre des deux options. Il n'est pas possible de cumuler les deux.

- ▶ Option 1 – Repas de Noël : participation au repas festif à la salle Berthoire
- ▶ Option 2 – Colis de Noël

Ces deux options sont ouvertes aux retraités pignantais et à leurs conjoints.

Inscriptions du 15 octobre au 30 novembre



FINANCEMENT DE PERMIS ET FORMATIONS

Le CCAS peut vous aider !

Vous souhaitez passer votre permis de conduire, le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (B.A.F.A.) ou le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (B.N.S.S.A.) ?

Le CCAS de Pignans vous soutient en vous accompagnant ! Ainsi, une aide financière peut vous être accordée pour ces formations sous conditions.

Principales conditions pour bénéficier de l'aide :

- ▶ Résider à Pignans : vous devez fournir un justificatif de domicile.
- ▶ Pour valider votre demande, vous devrez réaliser 14 heures de service citoyen
- ▶ Dossier à transmettre au CCAS
- ▶ Versement de l'aide : après étude du dossier, si l'aide est validée, le versement sera effectué directement au jeune ou à son représentant légal si le demandeur est mineur.

Les dossiers sont à récupérer à l'accueil du CCAS ou sur le site de la mairie www.pignans.fr

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à écrire à ccas@pignans.fr



PLAN CANICULE 2026

Protégeons les plus vulnérables

Comme chaque année du 1^{er} juin au 15 septembre, la municipalité met en œuvre son Plan Canicule afin de protéger les habitants les plus fragiles lors des épisodes de fortes chaleurs.

Dans ce cadre, un recensement volontaire des personnes vulnérables est organisé. Il concerne notamment :

- ▶ les personnes âgées de 65 ans et plus,
- ▶ les personnes en situation de handicap,
- ▶ les personnes vivant seules ou isolées.

Pourquoi s'inscrire ? En cas de déclenchement d'une alerte canicule, les services municipaux pourront prendre contact avec vous pour s'assurer de votre bien-être et vous orienter si nécessaire.

Comment s'inscrire ? Contactez les services municipaux au 04 94 13 54 90 en indiquant vos nom, prénom, adresse et un numéro de téléphone d'une personne à prévenir en cas d'urgence.

Toutes les données sont strictement confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre du Plan Canicule.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez également appeler le numéro national gratuit Canicule Info Service : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un fixe).





JUIN À AOÛT
DOMAINE DE BERTHOIRE



PIGNANS PLAGE 2026

PIGNANS PLAGE

Un été au bord de l'eau

Pour la cinquième année consécutive, Pignans Plage rouvre ses portes et s'impose comme le rendez-vous incontournable de l'été.

Installé au Domaine de Berthoire, îlot de fraîcheur et de verdure de la commune, depuis le 18 mai, le site accueille déjà les écoles, dans le cadre des actions d'apprentissage de la natation et de prévention des noyades.

Pignans Plage propose un espace de loisirs complet, adapté à tous les âges :

- ▶ Un bassin de 20 m x 10 m, d'une profondeur de 1,50 m
- ▶ Une pataugeoire dédiée aux plus petits
- ▶ Un toboggan de 7 mètres de hauteur
- ▶ Des activités encadrées : aisance aquatique, apprentissage de la natation et aquagym

NAGE LIBRE

Une ouverture au public en juin

C'est la nouveauté de cette année. Le site est ouvert au public au mois de juin, les mercredis et week-ends, de 12h à 17h, puis à partir du 3 juillet, tous les jours, de 12h à 18h entre juillet et août, du lundi au dimanche de 12h à 18h

✓ Tarifs (inscription sur place) :

- ▶ Régulier : 4€ par adulte, 2€ par enfant (-18 ans)
- ▶ Pignantais et habitants du Cœur du Var : 2€ par adulte et 1€ par enfant (-18 ans)
(Justificatif de domicile de moins de 3 mois demandé à l'entrée)

COURS D'AISSANCE AQUATIQUE

Sécurité et plaisir aquatique pour tous

Du 6 juillet au 28 août, du lundi au vendredi, avec le choix entre deux sessions 10h-10h30 ou 10h45-11h15

Objectifs :

- ▶ Appréhender le milieu aquatique dès 5 ans
- ▶ Savoir nager à l'entrée en 6^e
- ▶ Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité
- ▶ Prévenir les noyades

Tarifs :

75€ la semaine (5 séances)

Prix dégressifs dès la 2^e semaine

Le vendredi qui précède la semaine de stage, les enfants viendront à 18h pour effectuer un test de natation qui permettra aux maîtres nageurs de les orienter vers un groupe de niveau.





NATATION

Stage intensif

Depuis le 1^{er} juin, des cours de 30 minutes, 5 fois par semaine.

Du 6 juillet au 28 août : 2 créneaux possibles (10h à 10h30 et 10h45 à 11h15)

► 5 cours/semaine (du lundi au vendredi)

	Nombre de séances	Prix de la séance	Prix total
1 semaine	5	15€	75€
2 semaines	10	12€	120€
3 semaines	15	10€	150€
4 semaines	20	8,5€	170€

En cas d'absence de plus de deux fois dans la semaine, la session ne pourra être remboursée.

AQUAGYM

Une activité accessible à tous

L'aquagym tonifie l'ensemble du corps en douceur, sans risque pour les articulations. Accessible à tous, même sans savoir nager, les séances sont adaptées à chaque niveau par les maîtres-nageurs.

Les cours d'Aquagym ont débuté le lundi 1^{er} juin 2026

► les lundis, mercredis et vendredis de 18h30 à 19h15

► les mercredis de 11h à 11h45

► les samedis de 10h à 10h45

✓ Tarifs : Paiement à l'unité : 7€ / Carte 10 séances : 55€

Pignans Plage est un dispositif fédéral (FFN), tous les participants seront licenciés à la Fédération Française de Natation.

► Pour les cours d'aisance aquatique, la natation, et l'aquagym, les inscriptions se font à l'accueil de la mairie pour juin, puis directement sur le site de Pignans Plage pour juillet et août.

► Formulaire directement sur le site de la ligue <https://pignans-plage-natationazur.fr/>

► Contact : LigueSudNatationPignans83@gmail.com

► Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 06 22 91 68 93 aux heures d'ouverture : du lundi au dimanche de 12h à 18h



LA FFN ET LA LIGUE

Des partenaires fidèles

Pignans Plage peut se poursuivre grâce au soutien renouvelé de la Fédération Française de Natation et de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, partenaires engagés aux côtés de la commune.

Ce partenariat permet de mettre à disposition le bassin et de contribuer au fonctionnement du site, en particulier avec la présence de maîtres-nageurs.

Dans un contexte marqué par les grandes compétitions de natation, et tout particulièrement avec le championnat d'Europe qui se déroule à Paris cette année, la Fédération accompagne le dispositif avec des animations de découverte du water-polo, comme cela avait déjà été le cas l'an passé.

Ce soutien garantit la continuité d'un dispositif accessible à tous, tourné vers l'apprentissage de la natation et les loisirs aquatiques.





UN BEL ÉTÉ À PIGNANS 2026

Une 5^e édition avec un beau programme

Comme chaque année, la municipalité a concocté un programme estival généreux pour animer le village de juin à septembre. Concerts, spectacles, cinéma sous les étoiles... il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

Au fil des semaines, la place des écoles se transformera en scène à ciel ouvert pour des soirées festives et conviviales. On peut citer par exemple les deux feux d'artifice qui viendront illuminer Pignans, une soirée aïoli suivie d'une pièce de théâtre au domaine de Berthoire, 4 séances de cinéma en plein air sont prévues au stade Astesana,

À chaque représentation des food-trucks seront présents sur la place. L'été se clôturera en beauté avec la traditionnelle fête locale qui réunit chaque année petits et grands autour de manèges et animations.

Et pour ne rien manquer, le programme complet est à retrouver en quatrième de couverture, à détacher et à conserver précieusement !



FÉERIES DE NOËL 2026

Une programmation sur 4 jours

Chaque année, la mairie vous prépare de belles animations pour illuminer la période de Noël. Cette année encore, les Féeries de Noël s'annoncent riches en moments festifs et conviviaux. Le coup d'envoi sera donné le **mardi 1^{er} décembre** avec le lancement officiel des illuminations à 17h. Nous nous retrouvons ensuite le **samedi 5** pour le marché de Noël (les exposants sont invités à déposer leur dossier de candidature avant le 4 novembre). Le **dimanche 6**, petits et grands sont attendus à la salle polyvalente pour un spectacle de Noël plein de magie.

Enfin, le **mardi 8**, venez profiter d'une balade aux lampions pour clore ces festivités en beauté.



FOIRE AUX PLANTS 2026

Retour en images

Rendez-vous désormais annuel, la foire aux plants s'est tenue le dimanche 26 avril.





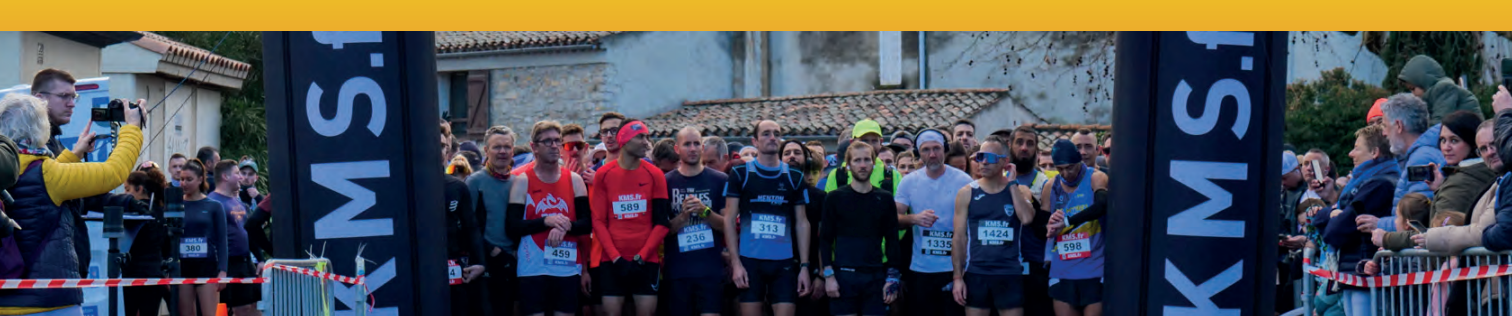
FÊTE DE LA CHÂTAIGNE

Retour sur la 40^e édition

Le 26 octobre dernier, ce sont plus de 200 stands de produits artisanaux et locaux, des jeux et manèges, et des foodtrucks qui se sont installés dans tout le cœur du village, de la place des écoles à la place de la mairie. L'ambiance et le monde étaient au rendez-vous pour cette 40^e édition.

Prochaine Fête de la châtaigne le 25 octobre 2026





TRAVERSÉE DES PIGNES

Retour sur l'édition 2026

Le dimanche 25 janvier 2026, la commune organisait sa course annuelle : la Traversée des Pignes. Une 5^e édition qui s'impose d'année en année comme un rendez-vous incontournable du calendrier sportif local. 525 participants étaient présents sur la ligne de départ (sur les 622 inscrits), contre 327 l'an passé.

Les incertitudes climatiques dues aux pluies abondantes du jour précédent ont finalement été dissipées par une météo clémente. Une chance qui a sublimé les paysages et permis de profiter pleinement des couleurs d'hiver, offrant un parcours encore plus beau et contrasté.

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, participants, bénévoles et spectateurs ont partagé un moment sportif fédérateur. **Prochaine édition aura lieu le 31 janvier 2027 !**

En attendant, vous pouvez retrouver l'ensemble des photos en scannant ce QR-code.



CRONICA PROVENÇALA

1771. RÉNOVATION DE LA COLLÉGIALE

(Version française)

À cette époque, Maître de Tarente, ancien Prévôt et Seigneur de Pignans, décida de rénover et d'agrandir la collégiale, trop petite pour rassembler tous les paroissiens de notre cité.

Il fit réparer la grande nef et en bâtit une nouvelle au nord. L'ancien clocher fut démoli et un nouveau dressé à l'endroit actuel.

Coût des travaux qui ont duré jusqu'en 1773 : 2400 livres pour la communauté.

Maître de Tarente décède le 10 octobre 1772.

1771. RENOVACIEN DE LA COLLEGIALA

(Version provençale)

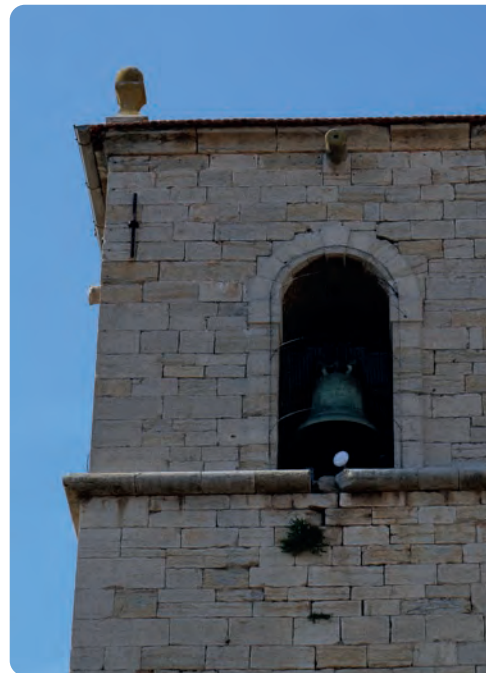
A n'aquesta epòca, Mestre de Tarente, ancian Prevòst e Senhor de Pinhans (*Ancienne graphie), decidet de renovar e d'agrandir la collegiala, trop pichota per acampar tòei lei parroquians de nostra cièutat.

Faguet areparar la granda nau e de n'en bastir una nova au Septentrion. L'ancien cloquier fuguet matrassat e un novèu dreïçat à l'endrech actuau.

Cost dei trabalhs qu'an durats en jusca 1773 : 2400 liuras per la comunotat.

Mestre de Tarente moriguèt lo 10 d'octobre de 1772.

Signé : Joan-Glaudi Babois, per l'Escola deis Inferns



Le mot De L'opposition

En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité et de la jurisprudence, un espace d'expression est réservé aux élus des groupes minoritaires. Les informations inscrites engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs opinions.

Chères Pignantaises, chers Pignantais,

Alors que l'été approche et que notre village va bientôt vivre au rythme des moments en famille, des fêtes, des rencontres et du soleil provençal, nous voulions simplement vous adresser quelques mots sincères.

Merci pour vos échanges, votre accueil, vos messages et votre attachement à Pignans. Malgré les différences de points de vue, nous restons convaincus qu'un dialogue respectueux et une vision bienveillante sont essentiels pour construire l'avenir de notre commune.

Nous continuerons à être présents, attentifs et force de propositions, avec sérieux, bon sens et dans l'intérêt collectif. Pignans mérite un travail intelligent, humain et tourné vers l'avenir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été, rempli de joie, de repos et de beaux moments partagés.

Bien chaleureusement.

L'équipe Agir pour Pignans



Laurence
Yzquierdo



Christophe
Bonnaud



Sophie
Prunet



Cédric
Aiguespares



Marie-France
Gacnik

2026
5^e édition

Un BEL été à pignans



**2 FEUX
D'ARTIFICE**



**BUVETTE &
RESTAURATION
SUR PLACE**



**FESTIVITÉS
OFFERTES PAR LA
MUNICIPALITÉ**

**MER. 24 JUIN
FÊTE DE LA
ST JEAN**



SAM. 27 JUIN



MAR. 7 JUIL.



**SAM. 11 JUIL.
SPECTACLE
PAGNOL
LE
SCHPOUNTZ**



**MAR. 14 JUIL.
FÊTE NATIONALE
CÉRÉMONIE**



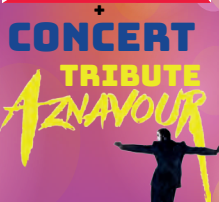
VEN. 24 JUIL.



**MAR. 28 JUIL.
CINÉMA EN
PLEIN AIR
PROGRAMMATION À VENIR**



**DIM. 16 AOÛT
COMMÉMORATION
CÉRÉMONIE + MISS PIGN'UP**



**MAR. 4 AOÛT
CINÉMA EN PLEIN AIR
PROGRAMMATION À VENIR**

**LE 11, 12 ET 13 SEPT.
FÊTE LOCALE**



**SAM. 8 AOÛT
CONCERT TRIBUTE
DALIDA & JOE DASSIN**



**JUIN À AOÛT
DOMAINE DE BERTHOIRE**



PIGNANS PLAGE 2026